DELIBERATION SUR LE COMPTE DE GESTION 2020

Séance ordinaire du vendredi 26 mars 2021

Nombre de membres en exercice 11

Nombre de membres présents 9

Nombre de suffrages exprimés 11

Abstention(s) \$\phi\$

VOTES
Pour: 11
Contre: Ø

2021/004

Date de convocation: jeudi 18 mars 2021

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de le Maire

Après s'être fait présenter le budget unique de l'exercice 2020 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recetteş, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer :

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2019, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures :

- 1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2020 au 31 décembre 2020, y compris la journée complémentaire;
- 2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2020 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires annexes;
- 3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;
 - déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2020, par le receveur, visé et certifié conforme, n'appelle ni observation ni réserve de sa part;

Fait et délibéré à Tréziers le 26/03/2021

Ont signé au registre des délibérations les membres présents et représentés :

GAUVRIT Jean-Christophe, CHIVA Nadine, FAURE Robert donne procuration à Mme CHIVA, LOUVET Marc, SAMRAY Christelle, RAMOS Cécile, RICHOU David donne procuration à Mr BONNES, SANDRES Mireille, BONNES Florian, BEER Christophe, GUYOMARD Sébastien

Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous Préfecture le Laul 20 U Notification du 2 aux 20 U

Pour extrait certifié conforme

REÇU A LA SOUS-PREFECTURE DE LIMOUX LE

0 1 AVR. 2021